



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

COMMUNE DE LOHR

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 9

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 janvier 2026

Le jeudi 15 janvier 2026 à 19h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre GANGLOFF.

Présents : Monsieur Pierre GANGLOFF, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur François BALD, Monsieur Sacha BAUER, Monsieur Benjamin COUSIN, Monsieur Christophe DORN, Madame Cindy DAENTZER, Monsieur Pascal HUSSONG, Madame Stéphanie KLEIN

Absents excusés représentés : Madame Geneviève HUSER représentée par Monsieur Pierre GANGLOFF

Absents : Monsieur Franck HARTMANN

Secrétaire de la séance : Monsieur Pascal HUSSONG

Autre personnes présentes : Aurélie LONGFORT, secrétaire générale de mairie

Public présent : Néant

Ordre du jour :

1. Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2025
3. Bibliothèque : rapport d'activités 2025
4. Modification de la délibération du 25/11/2025 : demandes de subvention DETR 2026 - validation des devis révisés pour les projets :
 - Extension du columbarium
 - Rénovation de la salle du conseil
5. Aménagement de la salle Zanger
6. Logements communaux : revalorisation des avances de charges
7. CNAS : liste du personnel adhérent
8. Tarif du bois d'usage 2026
9. Décisions du Maire
10. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h40 et annonce les absents.

Délibération n° DE 20261501 01 : Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal HUSSONG est désigné secrétaire de la séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2026.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Délibération n° DE 20261501 02 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2025

Aucune observation n'ayant été formulée par les conseillers municipaux, Monsieur le Maire propose de se prononcer sur l'approbation du procès-verbal du 25 novembre 2025.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal et signe le registre des délibérations.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Bibliothèque : rapport d'activités 2025

Achats : 46 Romans (et Autres)

Pour un total de 898,23 euros

Nombre d 'Inscrits : 82 (pas tous actifs)

Nombre de visiteurs en 2025 : 532

Nombre de transactions : 3358 (prêts et retours)

Nombre de prêts : 1662

Jours ouvrables : 111

Tous les documents en retards ont été rendus à la bibliothèque d'Alsace et aucun document n'a été facturé (3 albums perdus).

- 1905 documents dans nos rayons (fond propre et fond tournant).
- 797 Romans adultes
- 12 audio
- 1098 albums jeunes
- 8 vidéos
- 10 indéterminées
- 9 jeux (nouveautés).

A valider : nombre de documents du fond propre

Nos animations et manifestations 2025 :

Avril : L'Alsace se(ra) conte

Juillet : Raconte tapis (petits)

Atelier d'écriture (+g)

Octobre : Dédicaces

Décembre : Spectacle de Noël, Sapin de Noël des enfants.

En 2026 le festival "l'Alsace se(ra) conte" est programmé du 10 au 30 Avril 2026.

Notre candidature n'a malheureusement pas été retenue.

Délibération n° DE 20261501 03 : Modification de la délibération du 25/11/2025 : Demandes de subvention DETR 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 25 novembre 2025 l'autorisant à déposer les demandes de subvention au titre de la DETR 2026 pour la réalisation des projets en cours. Il informe l'assemblée que les demandes ont été déposées incomplètes. Le délai de complétude est fixé au 1er février 2026.

Il a été nécessaire de réajuster les devis des projets suivants :

Projet	Devis retenu	Montant des travaux HT	Montant subvention demandée	% du montant des travaux	Reste à charge HT
1) Grange à démolir rue de Schoenbourg	Démolition Beck	17 250,00 €	13 800,00 €	80 %	3 450,00 €
2) Columbarium	Marbrerie de Keskastel	9 700,00 €	7 760,00 €	80 %	1 940,00 €
3) Prévention des inondations	GCM et Holtzinger	31 911,90 €	25 529,52 €	80 %	6 382,38 €
4) Rénovation de la salle de la mairie	Peinture et décoration Joanne Wolff et KS Electricité	13 176,45 €	7 905,87 €	60 %	5 270,58 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve les devis et le plan de financement présenté.
- charge le Maire de solliciter les subventions au titre de la DETR 2026.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Délibération n° DE 20261501 04 : Aménagement de la salle Zanger

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de la salle Zanger pour accueillir des représentations artistiques.

Dans un premier temps, il sera nécessaire d'installer des rideaux tout autour de la scène pour créer une "boîte noire". L'objectif étant d'atténuer la luminosité extérieure et d'améliorer l'acoustique de la salle pendant les spectacles. Le coût estimé de cet aménagement s'élève à 554,25€.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve cette première phase de projet.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Délibération n° DE 20261501 05 : Logements communaux : revalorisation des avances de charges

M. le Maire présente à l'assemblée un tableau récapitulatif des charges de chauffage des logements communaux de l'année 2025. Il fait remarquer que les charges réelles mensuelles sont pour la plupart des locataires supérieures aux avances versées tout au long de l'année.

Afin que le reste à charge à payer par les locataires en fin d'année soit moins élevé, le Maire propose d'augmenter les avances mensuelles comme suit :

Revalorisation des charges au 1er janvier 2026

ADRESSE	NOM LOCATAIRES	2025			2026	
		Avance de charges mensuelle	Consommation chauffage annuelle (en €)	Régularisation de charges annuelle	Estimation avances charges sur conso année précédente	Décision augmentation à valider CM
9 rue de Petersbach	Piverts	NC	NC	NC	NC	NC
9 rue de Petersbach	J2A	NC	NC	NC	NC	NC
9 rue de Petersbach	Cantaro	20,00 €	Pas de compteur indiv.		NC	20,00 €
11 rue de Petersbach (L1)	Daeffler	50,00 €	974,56 €	224,56 €	81,21 €	80,00 €
11 rue de Petersbach (L2)	Sanchez	50,00 €	1 498,24 €	748,24 €	124,85 €	80,00 €
11 rue de Petersbach (L3)	Crinon / Schmidt	100,00 €	1 512,93 €	112,93 €	126,08 €	120,00 €
13 rue de Graufthal	Ensminger / Knappe	80,00 €	1 178,49 €	218,49 €	98,21 €	100,00 €
1 rue Principale	Nouri	200,00 €	2 903,75 €	503,75 €	241,98 €	240,00 €
	<i>Total</i>	500,00 €	8 067,97 €	1 807,97 €	672,33 €	640,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
- décide d'augmenter les avances de charges des logements communaux suivant le tableau de répartition ci-dessus, à partir du mois de janvier 2026
- charge le Maire d'en informer les locataires

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Délibération n° DE 20261501 06 : CNAS : liste du personnel adhérent

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 04/04/2025 décidant la mise en place, par l'adhésion au CNAS, de prestations d'action sociale en faveur du personnel communal.

Il est demandé une participation de 50 € par an et par agent actif qui souhaite adhérer. Cette participation est proratisée en cas d'adhésion en cours d'année.

Il précise que l'adhésion est reconduite tacitement chaque année. Les agents qui souhaitent mettre fin à leur adhésion sont tenus d'en informer le Maire par courrier avant la fin de l'année en cours.

Les agents ont été informés et ont fait connaître leur choix.

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la liste du personnel adhérent.

La liste est la suivante :

Agent	Date d'adhésion	2025		2026	
		Montant adhésion commune	Montant participation agent	Montant adhésion commune	Montant participation agent
Aurélie Longfort	01/09/2025	74,00 €	17,00 €	222,00 €	50,00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve la liste du personnel adhérant au CNAS ainsi que les montants demandés aux agents concernés.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Délibération n° DE 20261501 07 : Tarif du bois d'usage 2026

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de l'Office National des Forêts, les tarifs des lots de bois d'usage attribués pour l'année 2026 (identiques à l'année précédente).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces tarifs et les fixe de la façon suivante :

- le stère de bois d'usage : 78,72 € TTC soit 472,32 € les 6 stères,
- lot de fond de coupe : 40 € TTC le lot de 5 stères.

Délibération adoptée à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention(s)

Décisions du Maire

Décision de virement de crédit de chapitre à chapitre pour un montant de 1 743,00 €.

Signature de devis :

- Travaux sur la toiture de la salle polyvalente pour un montant de 3 378,24 €
- Réparation de l'éclairage du clocher de l'église pour un montant de 5 044,80 €

Divers

- Compte-rendu de l'assemblée générale Lohr animation présenté par Benjamin COUSIN :
 - L'association bénéficie d'une très bonne santé financière.
 - Le bilan du dernier marché aux Puces est très satisfaisant avec un bénéfice net de 2 500 € ;
 - 116 mètres linéaires de stands occupés ;
 - 151 repas complets servis et 115 saucisses/merguez vendues.
- Compte-rendu de la formation FREDON par Stéphanie KLEIN :
L'objectif de cette formation était de :
 - Savoir reconnaître les espèces à enjeux sur la santé humaine comme l'ambrosie et les chenilles processionnaires
 - Connaître les impacts et enjeux de ces espèces
 - Savoir mettre en place des méthodes de gestion adaptées au contexte
 - Connaître la réglementation existante encadrant la lutte contre ces espèces
 - Comprendre le rôle du référent EESH
- Aménagement de l'ancienne cour d'école : réunion de démarrage des travaux le 20/01 à 14h
- Réunion Association Foncière le 27/01 à 18h30
- Cérémonie des vœux du Maire le 31/01 à 11h
- Les Piverts : projets 2026, assemblée générale le 27/03 à 18h
- Ancienne caserne pompiers : les serrures de l'entrée principale et du bureau de l'ancien chef de corps ont été changées. Le bureau sera utilisé pour le stockage d'anciennes archives de la mairie.
- Numérisation des registres d'état civil de 1923 à 2024 : intervention réalisée par l'entreprise Numerize le 9 janvier 2026. 1317 actes ont été numérisés et seront intégrés au logiciel d'état civil de la mairie.

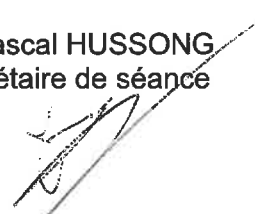
- Deux boîtes aux lettres ont été vandalisées la nuit du 31 décembre.
- Elections municipales : Le Maire rappelle les règles applicables désormais aux communes de moins de 1000 habitants : Listes paritaires élues à la proportionnelle, plus de panachage possible ni de rature sur les bulletins de vote.
- Prochaine réunion du conseil municipal le 3 mars 2026 avancée à 19h00
- Des travaux dans les logements communaux seront réalisés prochainement.

Le Maire clôt la séance à 22h30.

M. Pierre GANGLOFF
Président de séance



M. Pascal HUSSONG
Secrétaire de séance



Mme Geneviève HUSER

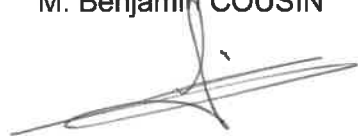


M. François BALD



M. Sacha BAUER

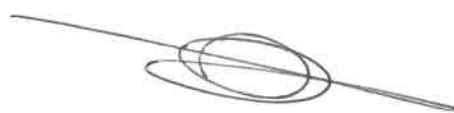
M. Benjamin COUSIN



Mme Cindy DAENTZER



M. Christophe DORN



M. Franck HARTMANN



Mme Stéphanie KLEIN

